

Discours de Bérangère Couillard, secrétaire d'Etat à l'Ecologie

Conclusion du Colloque Parcs et jardins

06/06/2023

Messieurs les Présidents du Comité des parcs et jardins de France,

Monsieur le Président du Conseil régional de Centre-Val de Loire,

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs,

Les parcs et les jardins sont des lieux privilégiés au quotidien par les Français.

C'est une bouffée d'air frais pour certains, un lieu de rencontres pour d'autres. Ils sont synonymes de détente, de lien social et d'évasion.

J'ai moi-même participé samedi dernier au traditionnel « Rendez-vous aux jardins » organisé à l'initiative du Ministère de la Culture.

Mon Ministère a ouvert ses portes pour donner accès à tous au jardin de l'hôtel de Roquelaure.

L'occasion pour nos concitoyens de découvrir un écrin de verdure remarquable au milieu d'un environnement très minéral.

Pour toutes ces raisons, je suis très heureuse d'être ici aujourd'hui pour clôturer votre colloque, orienté cette année sur un thème qui m'est cher : l'eau.

La sécheresse que nous avons traversée en 2022 a eu un effet d'électrochoc pour de nombreux Français.

Elle a remis la question de l'eau au centre des préoccupations.

La crise de 2022 a touché de plein fouet les territoires, bien que cette sécheresse ait été sérieusement anticipée.

Dans certains territoires, la situation était tout simplement inédite.

Vous avez-vous-même subis les effets cette crise, et je sais combien elle a pu être difficile à vivre.

Cette année, la situation est à nouveau préoccupante.

La sécheresse est déjà installée dans plusieurs départements : des restrictions sont déjà en place dans 24 d'entre eux, dont 4 au niveau crise. Il faut donc apporter des réponses rapides et concrètes aux territoires, notamment pour sécuriser l'eau potable.

Ainsi, le Gouvernement se mobilise pleinement aux côtés des collectivités pour gérer et anticiper, à court terme, les situations de sécheresse.

Avec Christophe Béchu, nous avons ainsi demandé aux préfets dès la sortie de l'hiver :

- De réunir les parties prenantes très rapidement.
- De mobiliser les 100M€ de moyens supplémentaires des Agences de l'eau pour des travaux de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable.
- Et de prendre toutes les mesures qui s'imposent suffisamment tôt pour ne pas risquer des ruptures d'approvisionnement en eau potable.

Suite au dernier Comité d'anticipation sécheresse, il y a trois semaines, nous avons également publié deux documents importants.

D'une part, une **carte d'anticipation du risque sécheresse**, construite à partir de différentes données, le niveau des nappes, la sécheresse des sols ou encore les débits.

Elle constitue un outil d'aide à la décision pour prendre des mesures en anticipation.

Les zones considérées comme les plus à risque se situent autour l'arc méditerranéen, de la vallée du Rhône, du Poitou-Charentes, mais aussi du bassin francilien.

D'autre part, nous avons actualisé **le guide des mesures de restriction** en période de sécheresse, qui sert de socle commun à tous les préfets. Cette mise à jour s'est appuyée sur le retour d'expérience très complet conduit par les inspections générales.

L'une des évolutions qui vous intéresse concerne l'arrosage des jeunes arbres.

C'est l'un des rares items du guide pour lequel les restrictions ont été assouplies, en allongeant l'âge des arbres concernés par l'exemption de 1 à 2 ans.

Parce que les arbres jouent un rôle essentiel dans le cycle de l'eau et dans le rafraîchissement des villes en période de canicule.

Les parcs et les jardins, au-delà de leur dimension esthétique, culturelle, historique, rendent également des services environnementaux importants.

Ils hébergent une biodiversité riche et participent à la trame verte. Ce sont les pièces maîtresses de la politique de la nature en ville, qui est fondamentale pour le bien-être des habitants.

Ce sont aussi des lieux fragiles face aux effets du changement climatique.

Les impacts sur la ressource en eau sont bien visibles et les projections sont préoccupantes : -10 à -40% de débits des cours d'eau à horizon 2050.

A l'échelle de la vie d'un arbre, c'est demain.

Le défi est donc immense.

Je tiens à saluer votre initiative d'avoir invité ce matin des personnes reconnues pour leur expertise de la ressource en eau, venus débattre avec les acteurs de votre secteur.

Je suis convaincue que nous devons croiser les enjeux pour trouver des solutions viables et pérennes.

Ce colloque aujourd'hui est un signal fort de votre volonté d'investir la question de la sobriété en eau.

C'est un axe structurant du Plan eau, qui fixe un cap commun et la méthode.

Le Président de la République a fixé, le 30 mars, un cap : **-10% de prélèvements d'ici 2030.**

Cette trajectoire de sobriété, nous allons la décliner par territoires et par secteurs.

C'est un plan qui engage l'ensemble des acteurs, particuliers, industrie, agriculture, tourisme, secteur public, dans une même dynamique.

Pour objectiver les efforts de chacun, il faudra mieux mesurer l'eau consommée.

C'est un préalable nécessaire.

Je vous encourage donc à suivre de manière très précise vos consommations.

Je crois que vous avez discuté ce matin du panel de solutions à mobiliser pour réaliser ces économies d'eau.

Adapter les techniques de jardinage, innover dans la conception des jardins choisir des variétés de plantes moins gourmandes en eau, sont autant de voies à investir pour progresser dans cette sobriété.

Et surtout, je pense que, au-delà des économies d'eau que vous serez capables de réaliser sur ces espaces emblématiques, les solutions que vous apporterez seront source d'inspiration pour les particuliers.

Les parcs et jardins peuvent jouer un rôle dans l'évolution des mentalités et des représentations de ce qu'est un « beau » jardin.

J'ai reçu de nombreux témoignages de paysagistes travaillant dans des zones soumises à de très forts stress hydriques et qui se désespéraient que leurs clients demandent toujours une pelouse bien verte.

En donnant à voir de nouvelles formes de jardins, adaptées au climat, je crois sincèrement que nous pourrons faire évoluer la demande des particuliers.

Par ailleurs, l'optimisation de la disponibilité de la ressource est un autre axe fort du Plan eau.

Il s'agit notamment de résorber 170 points noirs de fuites et sécuriser l'alimentation en eau potables des 2000 communes fragiles face au risque de rupture.

Un soutien renforcé aux collectivités en difficulté sera mis en place, avec 180 millions d'euros d'aides supplémentaires des agences de l'eau conditionnés à une démarche de progrès.

L'enjeu est bien également d'entraîner toutes les communes qui ont des performances moyennes.

Il faudrait en effet doubler le rythme actuel de renouvellement des infrastructures compte tenu de leur durée de vie.

En parallèle, croyons sincèrement dans un développement massif de réutilisation des eaux usées traitées notamment auprès des communes littorales.

Nous pouvons atteindre 10% avec les évolutions réglementaires auxquelles nous allons procéder.

Nous nous donnons l'objectif d'aboutir à 1000 stations d'épuration alors que nous n'en avons aujourd'hui que 80.

Ce serait un pas de géant dans ce domaine.

Nous allons concentrer les efforts sur le littoral, là où l'eau douce traitée est rejetée à la mer.

J'ai signé il y a quelques semaines une convention entre l'Etat, l'ANEL et le Cerema pour accélérer le développement des projets sur les littoraux.

2 millions d'euros seront dédiés chaque année à des collectivités littorales pour leur mettre le pied à l'étrier en finançant des pré-études de faisabilité.

Nous travaillons actuellement des simplifications du cadre réglementaire français et nous allons notamment supprimer la période expérimentale de 5 ans qui freinaient les investissements.

Nous venons de lancer la consultation du public les trois textes correspondants, dont l'un concerne spécifiquement l'arrosage des espaces verts.

Je vous invite bien sûr à y contribuer.

Enfin, le troisième volet du Plan eau vise à améliorer la qualité de nos eaux, en priorité dans les zones de captage.

Nous allons accompagner des évolutions de pratiques agricoles pour utiliser moins de pesticides, moins d'engrais chimiques sur ces zones particulièrement sensibles.

Ma présence ici me permet de saluer l'exemplarité du travail réalisé par les parcs et jardins dans le cadre du Plan écofito pour sortir des pesticides.

Vu avez su montrer la voie et démontrer que des alternatives existent.

Un autre chemin est possible.

Je suis certaine qu'en matière de gestion de la ressource en eau, vous démontrerez là aussi votre capacité à innover et à être moteur dans la transition écologique.

J'ai espoir que ce Plan eau soit capable de tous nous **fédérer autour d'un projet commun.**

Parce que l'eau est source de vie, parce qu'elle est devenue une préoccupation majeure de nos concitoyens, et parce que je crois sincèrement que ce sujet peut nous rassembler.

Je vous remercie.